

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Bâtiment d'élevage et de stockage sur la commune principale de l'AIOT Bel Air 61110 MOUTIERS AU PERCHE.

La référence de votre dossier est A-4-S2Q033MJ8 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 31/01/2024 à 12h26 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Bâtiment d'élevage et de stockage**

Description des activités :

Le projet de construction de ce bâtiment permettra de pouvoir centraliser l'ensemble de mes activités dans un seul et même bâtiment. Ce bâtiment me permettra d'y intégrer stabulation pour mon élevage bovins mais aussi de pouvoir y stocker le fourrage nécessaire à mon activité d'élevage. Grâce à ce procédé je n'aurai plus à faire des allers retours trop nombreux entre mes bâtiments et je gagnerai beaucoup en efficacité et confort de travail. Dans ce bâtiment est aussi prévu le stockage de matériel ce qui me permettra de tout avoir sur place pour nourrir mes animaux mais me permettra aussi de pouvoir stocker mon matériel dans un espace abrité et ainsi le préserver d'usures prématurées. Les activités de mon exploitation agricole actuelles ne changent pas mais le mode de fonctionnement lui oui avec la centralisation de mes activités dans ce bâtiment.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Bel Air

61110 MOUTIERS AU PERCHE

X : 540877

Y : 6821534

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 2500 m3	DC	Stockage Fourrage

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Élimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Pas de déchets

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Il est prévu l'implantation d'une poche souple de 120 m3 au ou le point d'eau existant ne possède pas un volume d'eau suffisant. En plus de cette poche il est prévu une aire de retournement de 40 m² pour les manoeuvre des véhicules du SDIS**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Actuellement a proximité de la parcelle est présent une mare représentant un volume de 400 m3 mais n'est pas classée par le SDIS. C'est pour cette raison qu'il est proposé la mise en place d'une poche souple de 120 m3

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)